

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°105**

**Semaine : du 14 au 17 avril 2008**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

## **L'économiste du 16/04/08**

### **Les génériques ont la cote**

A fin 2007, les génériques ont représenté 25% du marché pharmaceutique marocain privé en volume et en valeur. Dans le marché public, ils représenteraient 70 à 90% en volume.

Ces chiffres ont été présentés hier à Rabat par Abdelmajid Belaiche, représentant de l'industrie pharmaceutique, lors de la 3<sup>e</sup> journée nationale de l'association marocaine des pharmaciens du secteur public

## **Libération du 17/04/08**

### **La santé publique reprend des couleurs**

La santé est-elle malade, en convalescence ou en forme ? Difficile de répondre à pareille question de manière tranchée. Tout au plus, peut-on affirmer, sans risque d'être contredit, que le secteur a repris des couleurs et qu'il se porte beaucoup mieux qu'autrefois ou les coupes sombres imposées par la politique d'ajustement structurel l'avaient tellement affaiblie que sa convalescence a été à la fois longue et difficile...

## **L'économiste du 17/04/08**

### **Marché pharmaceutique**

#### **Avancée spectaculaire des génériques**

#### **25% du secteur privé**

#### **Les antibiotiques en constituent plus de 50% des ventes**

#### **Un outil d'amélioration de l'accès aux soins**

Les génériques ont la cote. A fin 2007, ils ont représenté 25% du marché pharmaceutique marocain privé en volume (58.6 millions de boîtes) et en valeur (2.5 milliards de DH). Dans le marché public, ils représenteraient 70 à 90% en volume. Que de belles performances.

De 2003 à 2007, les génériques ont réalisé une hausse de 65% en volume et 51% en valeur. Sur le marché national, plus de 50% des médicaments génériques vendus sont des antibiotiques...

## **L'opinion du 17/04/08**

### **Dynamiser le marché des médicaments génériques**

#### **Une nouvelle politique de fixation des prix à visée sociale**

Le Maroc veut redynamiser le marché des médicaments génériques qui représentent environ 25 pc des médicaments vendus au Maroc, avec une très large utilisation dans le secteur public, a affirmé, mardi Rabat, la ministre de la santé, Mme Yasmine Baddou.

Dans une allocution prononcée en son nom par M. Abdelaziz Agoumi, directeur du médicament et de la pharmacie au sein de ce département, à l'ouverture d'une journée sur le thème : « le médicament générique au Maroc : outil d'amélioration de l'accès aux soins et de maîtrise des dépenses de santé », Mme Baddou a mis l'accent sur l'importance de la problématique de la fixation des prix des médicaments, indiquant que le ministère de la santé prône une nouvelle politique de fixation des prix à visée sociale consacrant l'équité entre les médicaments importés et ceux fabriqués localement en vue de l'amélioration de l'accessibilité financière aux médicaments et d'une maîtrise de dépenses de santé...

### **La vie éco du 18/04/08**

#### **Le médicament générique au Maroc**

Données chiffrées, apport des marchés publics, modalités d'enregistrement et de contrôle de la qualité, notion de bioéquivalence du médicament générique au Maroc... étaient les principales thématiques de la III<sup>e</sup> journée nationale de l'association des pharmaciens du secteur public, qui s'est tenue mardi 15 avril à l'institut national d'administration sanitaire.

### **La vie éco du 18/04/08**

#### **Les génériques peinent à se faire une place dans les ordonnances des médecins privés**

**Seulement 60 millions de boîtes vendues chaque année, sur un marché privé estimé à 200 millions**

**Leur part dans les ventes a progressé de 19 à 30% seulement en dix ans**

**Les professionnels réclament la mise en place d'une politique du générique**

Le débat sur le développement du médicament générique ressurgit. L'association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP) a consacré, il y a quelques jours une réunion à ce sujet, et, mardi 15 avril, l'association marocaine de pharmaciens du secteur public (AMPSP) a organisé une conférence débat sur le thème : « le générique en tant qu'outil d'amélioration de l'accès aux soins et de maîtrise des dépenses de la santé »...

### **Madinati –avril 2008**

#### **Assurance maladie obligatoire (AMO)**

La loi 65.00 instituant la couverture médicale obligatoire de base garantissant l'accès universel aux soins de santé a été promulguée en novembre 2002. Ainsi, toute la famille est couverte par le régime AMO. Cette loi institue et pour la première fois au Maroc, cette couverture d'une population estimée à 2,8 millions de personnes, un panier de soins pour adultes et enfants (51 groupes de pathologies déclinées en 172 maladies) avec une garantie illimitée et sans plafond (y compris les soins préventifs, vaccins)...